



## AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire  
Monsieur Denis Ethier, conseiller poste 1  
Madame Élane Brière, conseillère poste 2  
Madame Isabelle Nadon, conseillère poste 3  
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5  
Monsieur Luc Diotte, conseiller d'agglomération

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue à huis clos le 22 février 2021 à 18 h 15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

## ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2021
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
  - 5.1 Acceptation du projet de Boucherie Nordest pour l'acquisition de terrain dans le Parc industriel de la Lièvre
  - 5.2 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro A-74 relatif à l'acquisition d'un véhicule utilitaire sport pour le Service de la sécurité incendie
6. **FINANCES**
  - 6.1 Création du projet R21-470-A et emprunt au fonds de roulement pour le financement de l'acquisition de 6 habits de combat pour le Service de la sécurité incendie
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 8.1 Signature du contrat de surveillance du système de sécurité de la caserne numéro 3
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate